



## Etude RT2012 : maison individuelle

### 1 Résultats RT2012

Article	Respect des exigences de l'arrêté pour le projet	Conformité à la RT2012
Article 7-1	Le Coefficient Bbio du bâtiment est inférieur ou égal au coefficient maximal Bbio.	Conforme
Article 7-2	Le coefficient Cep du bâtiment est inférieur ou égal au coefficient maximal Cepmax.	Conforme
Article 7-3	Pour les zones ou parties de zones de catégorie CE1 et pour chacune des zones du bâtiment, définie par son usage, la température Tic est inférieure ou égale à la température intérieure conventionnelle de référence de la zone, Ticref.	Conforme
Article 7-4	Respect des caractéristiques thermiques et exigences de moyens au titre III	Conforme
Sous-dimensionnement en chauffage	Respect du sous-dimensionnement de plus de 72 heures consécutives en chauffage	Non conforme
Sous-dimensionnement en froid	Respect du sous-dimensionnement de plus de 72 heures consécutives en froid	Conforme

#### 1.1 MI AVDIC

##### Exigence de résultat : Bbio

	Projet	Max
Besoins de chauffage	32,4 kWh	
Besoins de climatisation	0 kWh	
Besoins d'éclairage	1,4 kWh	
Besoins Bioclimatique	72,7 points	89,7 points

##### Exigence de résultat : Cep

	Projet	Max
Consommations de chauffage	50 kWh EP	
Consommations de climatisation	0 kWh EP	
Consommations d'ECV	19,4 kWh EP	
Consommations d'éclairage	4 kWh EP	
Consommations des auxiliaires de ventilation	1,4 kWh EP	
Consommations des auxiliaires hydrauliques	0,2 kWh EP	
Consommation énergie Primaire	64,2 kWh EP	88,7 kWh EP

##### Exigence de résultat : Tic

	Projet	Référence
Groupe 1	20,2 °C	22,5 °C
Groupe 2	20,8 °C	22 °C

### Identité du projet

Lors d'une demande de permis pour une construction neuve, une étude réglementaire thermique est obligatoire. Les valeurs de la consommation, du facteur bioclimatique, et de la température pour le confort d'été doivent être inférieures à celles imposées par la législation. Il faut cependant avoir en tête que ces valeurs ne prédisent pas les consommations ni les températures réelles. Cela montre uniquement que les moyens ont été mis en œuvre pour respecter les exigences normatives imposées par la réglementation.

### Performances énergétiques

Le Cep est un indice qui représente la consommation d'énergie utile pour chauffer le bâtiment. Il prend en compte le bâti, les installations de chauffage et les installations de production d'énergie. Cependant cela reste un modèle standardisé qui ne permet pas de prédire la consommation réelle.

La valeur dans notre exemple est : Cep de 64.2 kWh ep et Cepmax de 68.7 kWh ep.

### Impact environnemental

L'impact sur l'environnement est évalué à l'aide du Bbio : besoin bioclimatique. Cette valeur prend en compte la conception du bâtiment (isolation, forme...) mais pas les éléments actifs (chaudière, radiateurs, panneaux solaires...). Il permet de mettre en évidence la quantité d'énergie nécessaire pour chauffer le bâtiment. Cela impose uniquement d'optimiser le bâti.

La valeur de notre exemple est : Bbio de 72.7 et Bbiomax de 89.7 (dépend de la situation géographique et de l'altitude).

### Approche économique

Prix RT2012 : d'environ 800 et 1000 euros TTC